

## POINT DE VUE

Session d'hiver 2023

Conseil national





## Table des matières

<b>Date</b>	<b>N°</b>	<b>Affaires</b>	<b>Page</b>
5 décembre 2023	21.065	Contre le bétonnage de notre paysage (initiative paysage). Initiative populaire	4
12 décembre 2023	23.063	Loi sur les Chemins de fer fédéraux (LCFF). Modification	5
		Recommandations de vote relatives aux objets figurant à l'ordre du jour sur listes séparées	6

### Impressum

ALLIANCE-ENVIRONNEMENT | UMWELTALLIANZ  
Postgasse 15 | case postale 817 | 3000 Bern 8  
Téléphone 031 313 34 33 | Fax 031 313 34 35  
[info@alliance-environnement.ch](mailto:info@alliance-environnement.ch)  
[www.alliance-environnement.ch](http://www.alliance-environnement.ch)  
Rédaction: Dominik Beeler, Anne Briol Jung

**Traitement**

**5 décembre 2023**

[21.065](#)

**Contre le bétonnage de notre paysage (initiative paysage). Initiative populaire**

**Introduction**

L'initiative paysage a été déposée le 8.9.20, le Conseil fédéral a envoyé son message au Parlement le 1.9.21. Ce dernier a proposé de lier l'initiative à la deuxième révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT2), acceptée à l'unanimité par le Parlement le 29.9.23. Le 7 novembre 2023 le comité d'initiative a annoncé le retrait conditionnel de l'initiative. À cette date la deuxième révision de la loi sur l'aménagement du territoire a été publiée dans la feuille fédérale. Le délai référendaire court jusqu'au 7.2.24. Le Conseil des Etats avait refusé à une grande majorité l'initiative le 16.6.22 ; le dossier passe donc au deuxième conseil pour compléter la recommandation au peuple et aux cantons dans le cas où la loi serait combattue par référendum et l'initiative reviendrait donc d'actualité. La commission CEATE-N propose par 14 voix contre 8 et 1 abstention de rejeter l'initiative.

**Recommandation**

L'Alliance-Environnement recommande d'adopter l'Initiative paysage

**Argumentation**

Dans le cas où la LAT2 n'entre pas en vigueur, l'initiative reste la voie à suivre pour résoudre les problèmes de la construction hors zones à bâtir, avec ses principes de plafonnement/stabilisation du nombre de bâtiments hors zones à bâtir. Le parlement doit donc donner sa recommandation de vote au peuple et aux cantons.

**Contact**

Elena Strozzi, Pro Natura, [elena.strozzi@pronatura.ch](mailto:elena.strozzi@pronatura.ch), 061 317 91 35.

**Traitement**

**12 décembre 2023**

**[23.063](#)**

**Loi sur les Chemins de fer fédéraux (LCFF). Modification**

**Introduction**

Pour mettre en œuvre la motion 22.3008 de la Commission des finances du Conseil des Etats, le présent projet déclare exceptionnel l'endettement du trafic grandes lignes des CFF dû à la pandémie. Ainsi, cet endettement n'aura pas de répercussions négatives sur le financement des chemins de fer, par exemple sur les aménagements ferroviaires déjà décidés par le Parlement. Pendant la pandémie, le trafic grandes lignes des CFF a été touché par un recul de la demande plus important que le trafic public régional et le trafic local. Le Conseil fédéral et le Parlement ont déjà pris des mesures pour corriger les effets involontaires de la pandémie sur le financement du trafic public régional et du trafic local.

**Recommandation**

L'Alliance-Environnement recommande d'approuver, pour l'art. 20 de la loi sur les CFF, la proposition identique de la majorité de la commission des finances et de la majorité de la commission des transports (= droit en vigueur).

**Argumentation**

En ce qui concerne l'article 20 de la loi sur les CFF, les propositions de la majorité et de la minorité ne se distinguent pas par le montant, mais uniquement par le mécanisme de financement. La proposition de la majorité de la Commission des finances et de la majorité de la Commission des transports veut s'en tenir au mécanisme de financement actuel des prêts de trésorerie de la Confédération. Cette manière de procéder est conforme à la motion CdF-E 22.3008, qui a été transmise en juin 2022 contre seulement 64 voix. La proposition de la minorité de la Commission des finances et de la minorité de la Commission des transports veut procéder à un changement de système pour les prêts de trésorerie accordés aux CFF. Les CFF ont déjà mis en œuvre des mesures d'économie afin de réduire leur endettement net. La proposition des minorités fixe une limite arbitraire à partir de laquelle la Confédération ne devrait plus accorder de prêts de trésorerie aux CFF.

**Contact**

ATE Association Transports et Environnement, Luc Leumann, [luc.leumann@verkehrsclub.ch](mailto:luc.leumann@verkehrsclub.ch), 079 705 06 58

**Recommandations de vote relatives aux objets figurant à l'ordre du jour sur  
listes séparées**

---

**Initiatives parlementaires 1ère phase**

---

<a href="#">22.476</a>	Iv.pa. Python. Protégeons nos agriculteurs et agricultrices. Pour un ombudsman agricole et alimentaire	<b>Accepter</b>
<a href="#">23.421</a>	Iv.pa. Groupe G. Consolider le secteur des matières premières par une surveillance indépendante	<b>Accepter</b>

---

## ALLIANCE-ENVIRONNEMENT

### Portrait

L'Alliance-Environnement a pour membres quatre grandes organisations environnementales de Suisse. L'Alliance-Environnement veut assurer la coordination et l'information relatives aux activités politiques du Palais fédéral et de l'administration.

Alliance-Environnement, Postgasse 15, case postale 817, 3000 Bern 8  
T 031 313 34 33, [info@alliance-environnement.ch](mailto:info@alliance-environnement.ch)

### Membres

#### Pro Natura

Pro Natura, case postale, 4018 Basel  
T 061 317 91 91  
[www.pronatura.ch](http://www.pronatura.ch)

#### VCS / ATE

VCS, Aarberggasse 61, case postale 8676, 3001 Bern  
T 031 328 58 58  
[www.vcs-ate.ch](http://www.vcs-ate.ch)

#### WWF

WWF Suisse, Avenue Dickens 6, 1006 Lausanne  
T 021 966 73 73  
[www.wwf.ch](http://www.wwf.ch)

#### Greenpeace

Greenpeace Schweiz, case postale, 8031 Zürich  
T 044 447 41 41  
[www.greenpeace.ch](http://www.greenpeace.ch)

### Partenaires

#### Fondation suisse de l'énergie

FSE, Sihlquai 67, 8005 Zürich  
T 044 275 21 21  
[www.energiestiftung.ch](http://www.energiestiftung.ch)

#### BirdLife Suisse

ASPO/BirdLife, Wiedingstrasse 78, case postale, 8036 Zürich  
T 044 457 70 20  
[www.birdlife.ch](http://www.birdlife.ch)

#### Initiative des Alpes

Initiative des Alpes, Hellgasse 23, 6460 Altdorf UR  
T 041 870 97 81  
[www.alpeninitiative.ch](http://www.alpeninitiative.ch)

#### Amis de la Nature Suisse

Amis de la Nature Suisse, case postale, 3001 Bern  
T 031 306 67 67  
[www.amisdelanature.ch](http://www.amisdelanature.ch)

### Ecorating

Chaque année, l'Alliance-Environnement évalue dans quelle mesure les parlementaires votent en faveur de l'environnement et calcule la moyenne des différents partis:  
[www.ecorating.ch](http://www.ecorating.ch)